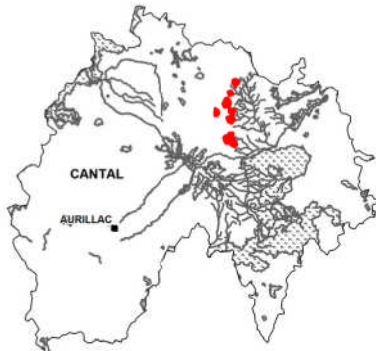




Évaluation des incidences NATURA 2000



Tourbière de Champagnac (Source : Parc naturel régional des volcans d'Auvergne)

SITE >> TOURBIÈRES ET ZONES HUMIDES DU NORD-EST DU MASSIF CANTALIEN

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Habitats
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8301056
DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :	Cantal
COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :	Chastel/Murat, Chavagnac, Dienne, Landeyrat, Saint-Saturnin, Ségur-les-Villas, Vernols.
SURFACE :	1 526 ha
SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :	Site étiré du nord au sud, au nord-est du Cantal, englobant la partie supérieure du site « Rivières à Ecrevisses à pattes blanches » (FR8301096).
DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :	APPROUVÉ le 18/03/2014
STRUCTURE ANIMATRICE :	PNR des Volcans d'Auvergne Contact : Mme Cécile Birard Château de Montlosier 63 970 Aydat 04 73 65 64 00 (02 ligne directe) cbirard@parcnaturel-volcansauvergne.com natura2000@parcnaturel-volcansauvergne.com



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
4030 Landes sèches européennes	Landes assez sèches à sèches en climat (sub)atlantique, sur sols siliceux des plaines et basses montagnes, riches en bruyères, ajoncs, genêts... Ces landes sont constituées de végétation basse composée principalement de Callune avec absence de strate arbustive et arborée. Fortement dominées par la callune, le cortège floristique est assez pauvre, elles occupent des surfaces planes à convexes	Mauvais / moyen Landes dominées par la Callune, bien représentées à la tourbière du Frau de Vial. Elles sont peu typiques, le cortège floristique y est assez pauvre. 24,14 ha (1,58 % du site)	Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations) et envahissement par la Fougère-aigle	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrobroyage des ligneux, voire brûlage...)
			Tassement du sol (lié à la fréquentation, à des travaux...)	Canaliser la fréquentation touristique, si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés, éviter toute intervention sur le sol
			Écobuage	Strictement encadrer cette pratique
			Fertilisation du sol	Ne pas amender
6210 Pelouses sèches semi-naturelles	Pelouses sur calcaires, voire sables calcaro-siliceux ou granites et roches éruptives, sèches (naturelles) à semi-sèches (semi-naturelles). Ce type de pelouse rase se développe sur les versants exposés au Sud à pente faible à moyenne. Elle est dominée par une Fétuque ovine et la Kolerie à crêtes.	Mauvais / mauvais Ce type de pelouse est uniquement présent dans la partie sud du plateau de Chastel, imbriqué avec des pelouses légèrement acides montagnardes. 0,47 ha (0,3 % du site)	Altération / disparition par boisement naturel (abandon du pâturage) ou au contraire une pression excessive du pâturage	Favoriser le pâturage extensif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus
			Plantations (résineux...)	Ne pas planter
			Fertilisation provoquant notamment la disparition d'espèces patrimoniales, écobuage, conversion en prairie de fauche	Éviter
6230* Formations herbeuses à Nard	Pelouses fermées à Nard des zones collinéennes ou montagnardes, en stations acides, assez sèches à sèches, caractérisées par une végétation très variée (sites remarquables par leur nombre d'espèces, non dégradés de façon irréversible par le surpâturage).	Mauvais / moyen Bien présentes sur les estives. 332 ha (21,80 % du site)	Colonisation excessive par les landes	Maintenir le pâturage extensif
			Fertilisation minérale, drainage, écobuage, piétinement excessif, perturbations mécaniques (dérochages), plantations de résineux, création de pistes	Éviter ces pratiques
6410 Prairies à Molinie	Prairies à Molinie des plaines et montagnes, sur sols à humidité variable (fluctuations de la nappe phréatique : assèchement estival possible), acides à calcaires et pauvres en nutriments (azote et phosphore), issues d'une fauche tardive ou de la dégénérescence de tourbières drainées, à l'exclusion des prairies pauvres en espèces.	Mauvais / moyen Habitat bien représenté sur le site (présent sur tous les îlots du site). 42,1 ha (2,76 % du site)	Enrichissement accéléré du milieu par surfréquentation du bétail et surfertilisation des parcelles agricoles voisines	Freiner l'eutrophisation en contrôlant le bétail et en amendant moins les parcelles voisines
			Colonisation par les bouleaux, saules, Pins sylvestres	Maintien du caractère ouvert du milieu grâce à un pâturage extensif et tardif ou à une action mécanique / manuelle
			Écobuage	Ne pas pratiquer
			Perturbation de l'hydrologie par drainage	Restaurer ou améliorer l'hydrologie en proscrivant le drainage
6430 Mégaphorbiaies eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes bordant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Inadéquat / inadéquat Très localisées sur le site. Occupant de petites surfaces en bordure de cours d'eau, elles sont assez pauvres en espèces et dominées par la Reine des prés. 1,47 ha (0,10 % du site)	Comblement et drainage (envahissement par les ligneux : saules...), assec	Garantir l'alimentation en eau
			Gestion pastorale inadaptée, abreuvement du bétail sur les zones humides sensibles, travaux sylvicoles avec impact direct	Éviter
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
				déjà implantées
6520 Prairies de fauche de montagne	Prairies de fauche mésophiles sur sols plutôt neutres, en général au-dessus de 600 m, hautes et riches en espèces colorées (souvent dominées par les composées, ombellifères, campanules, renoncules, légumineuses, gentianes, scrophulaires...)	Inconnu / moyen à mauvais Cet habitat, peu typique, est seulement présent sur le bassin versant des tourbières du Greil Rascoupet et du Jolan. 37,14 ha (2,4 % du site)	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs) Colonisation par les landes (Genêt purgatif, Callune) et les résineux (Pin sylvestre, Epicéa) Colonisation par les plantes invasives	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge, voire pâturage temporaire) Eliminer les ligneux colonisateurs Eliminer
7110* Tourbières hautes actives	Tourbières acides, pauvres en éléments minéraux nutritifs, surtout alimentées par les précipitations, à niveau d'eau plus élevé que la nappe phréatique environnante, avec une végétation de plantes vivaces dominée par les buttes à sphaignes colorées (permettant la croissance de la tourbière)	Mauvais / moyen à bon Les tourbières hautes actives sont représentatives du site Natura 2000 et sont riches en espèces patrimoniales. Quelques complexes tourbeux sont tout à fait remarquables notamment le Jolan. 31,1 ha (2 % du site) Nombreuses espèces protégées.	Piétinement des buttes à sphaignes Assèchement / perturbation de l'hydrologie, drainage, captage d'eau, assec Plantation de résineux, travaux sylvicoles sur le bassin versant, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides ou fertilisants, écobuage, gyrobroyage, exploitation de la tourbe	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques. Proscrire les drainages et autres pratiques modifiant les conditions hydrologiques. Eviter ces pratiques
7120 Tourbières hautes dégradées	Tourbières hautes ayant subi des perturbations d'origine humaine en général (conduisant à l'assèchement de leur surface et/ou la moindre abondance d'espèces typiques par rapport aux tourbières hautes actives), mais susceptibles de régénération naturelle dans un délai de 30 ans grâce à une gestion appropriée (restauration de l'hydrologie, de la végétation et de la capacité de formation de tourbe), à l'exclusion des sites à large proportion de tourbe dénudée, dominés par les cultures ou dont la végétation tourbeuse a disparu suite à la présence de bois fermés.	Inadéquat / inadéquat Se présentant sous la forme de prairies à Molinie en touradons, elles sont localisées en périphérie de tourbières hautes actives ou de tremblants. La dégradation peut être localement liée à la présence de drains (plateau de Chastel) ou à une exploitation de tourbe (Le Greil Rascoupet). 11,5 ha (0,8 % du site)	Piétinement des buttes à sphaignes Assèchement / perturbation de l'hydrologie, drainage, captage d'eau, assec Plantation de résineux, travaux sylvicoles sur le bassin versant, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides et fertilisants, écobuage, gyrobroyage, exploitation de la tourbe	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques. Eviter ces pratiques
7140 Tourbières de transition et tremblants	Pelouses tremblantes ou flottantes (radeaux) en surface d'étendues d'eau pauvres en éléments minéraux nutritifs, aux communautés végétales variées (dominante des petites laïches, associées aux sphaignes et autres mousses)	Mauvais / plutôt bon Les tourbières de transition et tremblants sont bien représentés sur le site. Plusieurs îlots sont tout à fait remarquables (Jolan, Les Quartiroux, Chastel). Ils sont souvent accolés à une étendue d'eau ou constituent des îlots en leur sein. Fort intérêt patrimonial de cet habitat avec espèces protégées. 34 ha (2,2 % du site)	Piétinement des communautés végétales typiques Assèchement / perturbation de l'hydrologie, drainage, captage d'eau, assec Plantation de résineux, travaux sylvicoles sur le bassin versant, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides et fertilisants, écobuage, gyrobroyage, exploitation de la tourbe	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques Eviter ces pratiques

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1042 Leucorrhine à gros thorax	Libellule trapue de 30-33 mm d'envergure (ailes postérieures), aux yeux contigus ; face et front blanchâtres, thorax assez volumineux, noir avec des taches latérales jaunes ou brunes, tache sombre à la base des ailes postérieures ; abdomen (23-27 mm) noirâtre chez le mâle avec une tache jaune citron sur le 7e segment, et des taches dorsales passant du jaune vif au brun obscur avec l'âge (celle du 2e segment devient rouge) ; abdomen noir chez la femelle avec de grandes taches jaunes. Hôte des milieux stagnants souvent acides, modérément riches en végétation aquatique, dans un environnement assez ouvert à petites zones boisées : mares, étangs, marais, anciennes carrières, fossés, gouilles de tourbières, canaux, bras morts.	Mauvais / inadéquat Signalée et décrite sur la tourbière du Jolan en 1986, seul site pérenne du Massif central connu à ce jour ; retrouvée en juillet 2000 sur le site (une dizaine d'individus), et observée à nouveau en 2007, 2009 et 2013.	Pollution de l'eau	Maintenir une eau de qualité
			Altération / destruction des habitats larvaires par pompages, drainage, mise en assec, modifications de la structure des berges et de la végétation rivulaire	Eviter ces pratiques
			Exploitation de la tourbe, comblement des fosses de tourbage (« gouilles »)	Eviter ; réaliser de mesures de gestion par maintien des fosses à divers stades d'évolution
			Boisement des milieux aquatiques (naturel ou plantations)	Ne pas planter (résineux, etc.) dans les milieux tourbeux
1065 Damier de la succise	Papillon de 15-21 mm d'envergure (aile antérieure), aux ailes antérieures fauve pâle dessus avec des dessins noirs d'importance variable, aux ailes postérieures également fauves dessus mais avec une série complète de points noirs dans la bande orange (ceux-ci visibles sur le revers et alors auréolés de jaune clair) ; femelle plus grande. Adeptes des milieux abritant sa plante-hôte (Succise des prés) : prairies et bas-fonds humides, tourbières, mais aussi pelouses et prairies sèches et calcaires.	Inadéquat / inadéquat Historiquement signalé sur 4 entités du site (rascoupet, quartiroux, jolan et chandroux).	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte)	Maintenir les stations et la plante hôte
			Amendements en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment de la plante-hôte	Ne pas amender
			Fauche des pelouses, prairies, bords de routes et curage des fossés pendant la période de développement larvaire	Faucher et curer en tenant compte du cycle de développement du papillon
			Pâturage exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin / mettre en défens
			Ecobuage, exploitation de la tourbe, plantations dans la zone humide, travaux sylvicoles près des stations	Eviter
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau
4038 Cuivré de la bistorte	Petit papillon (23-27 mm d'envergure) relativement variable, mâle à reflet violet s'étendant largement sur le dessus brun et orange des ailes, femelle au reflet le plus souvent limité à une ligne de taches bleues brillantes sur le bord des ailes ; dessous des ailes antérieures orangé, avec des chevrons blancs et noirs limitant la marge orange des ailes. Relicte glaciaire adepte des lieux fréquentés par sa plante-hôte la Renouée bistorte : prairies marécageuses, bordures de tourbières, clairières humides et hautes herbes, en stations	Mauvais	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte)	Maintien des stations favorables
			Amendements des prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment des plantes-hôtes	Ne pas amender
			Fauche des prairies pendant la période de développement larvaire	Agir en tenant compte du cycle de développement du papillon
			Travaux forestiers pendant la période de développement larvaire	
			Pâturage exerçant une pression trop importante sur	Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	abritées, peu acides et proches de lisières forestières, jusqu'à 1800 m d'altitude.		la plante-hôte	bovin / mettre en défens
			Ecobuage, exploitation de la tourbe, plantations dans la zone humide, travaux sylvicoles près des stations	Eviter
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau
1831 Flûteau nageant	Plante vivace glabre de 10-100 cm, aux longues tiges enracinées aux nœuds ; feuilles basales submergées et filiformes, formant des rosettes denses, celles de la tige flottantes et ovales (1-3 cm de long), portées par un long pétiole et disparaissant l'hiver ; fleurs blanches tachées de jaune au centre, portées par de longs pédoncules naissant des nœuds de la tige, à 3(6) pétales arrondis. Adeptes des eaux stagnantes peu profondes et pauvres en nutriments, acides voire peu calcaires : lacs, étangs, mares, fossés et bras morts, parfois cours d'eau lents et ruisseaux à fond argilo-sableux, jusqu'à 1200 m d'altitude.	Mauvais / moyen Rencontré sur certaines tourbières du plateau de Chastel/Murat et à la tourbière du Jolan, sur 2 habitats distincts : - sur tourbe nue mise à jour par le passage des bovins dans une cariçaie à Laïche vésiculeuse ; - en bordure d'anciens fossés de drainage et sur les rives vaseuses des plans d'eau de Champagnac, Brujaleine et Jolan.	Altération/destruction des zones humides (drainage, recalibrage des berges...) Fertilisation favorisant l'eutrophisation et la fermeture du milieu Chaulage des étangs Déracinement / arrachage par curage trop brutal de la vase, piétinement lié aux activités de loisirs (baignade, nautisme, pêche...) Introduction de plantes invasives concurrentes	Proscrire Lutter contre le comblement en limitant les fertilisants sur le bassin versant Ne pas chauler Rendre ces pratiques moins traumatisantes ou créer des zones d'exclusion Lutter par arrachage mécanique
1355 Loutre d'Europe	Longueur : 100-130 cm dont environ un tiers pour la queue, poids : 6-11 kg. La Loutre a une silhouette hydrodynamique avec une tête aplatie et un corps allongé.	Des épreintes ont été relevées sur les entités du site suivantes : le Jolan, Chandroux (présence d'un plan d'eau sur ces 2 entités). Elle n'a pas été recherchée systématiquement sur l'ensemble des entités. Le plateau de Chastel-sur-Murat et le ruisseau de Brujaleine peuvent constituer un corridor pour l'espèce entre la Santoire et l'Alagnon.	Altération/destruction des zones humides Collision routière	Favoriser le marnage annuel Eviter
1166 Triton crêté	Espèce d'assez grande taille (13 à 17 cm de longueur totale), à peau verruqueuse, contenant de nombreuses glandes.	Le Triton crêté occupe généralement des eaux stagnantes (ou très faiblement courantes) oligotrophes ou oligo-mésotrophes, riches en sels minéraux et en plancton. Les mares demeurent toutefois son habitat de prédilection. Celles-ci sont généralement vastes (l'espèce s'accommodant mal de petites surfaces d'eau), relativement profondes (de l'ordre de 0,5-1m), pourvues d'une abondante végétation et bien ensoleillées. Il est important qu'elles présentent, au moins sur une partie de leur pourtour, des berges en pente douce, de manière à permettre les déplacements du triton.	Fertilisation Empoisonnement Recalibrage des plans d'eau et mares	Proscrire Proscrire Proscrire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1193 Sonneur à ventre jaune	Espèce de 4 à 5 cm de long en moyenne, à peau pustuleuse et dont l'allure est celle d'un petit crapaud.	Station surprenante à confirmer sur le Jolan. Cette localisation, a priori isolée.		

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Site de tourbières acides sur plateaux volcaniques dont les bassins versants sont occupés par des pâturages d'estives, des prairies et des parcelles boisées récemment. Elles abritent des plantes relictives glaciaires et d'autres espèces d'invertébrés très rares ; leur évolution naturelle vers des tourbières dégradées peut être accentuée par les actions humaines (drainage, remise en eau par construction de digues, plantations...).

Les actions sur les bassins versants influencent les milieux et espèces présents dans les zones humides et tourbières.

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

Préserver voire restaurer les tourbières et zones humides

Préserver les espèces patrimoniales

Promouvoir une gestion des pelouses et prairies conciliant intérêt économique et écologique et préservant les habitats et espèces

Promouvoir une gestion adaptée des forêts

Maintenir les habitats et espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable ;
Maintenir le régime hydraulique et la qualité des eaux de tête de bassin ;
Eviter une eutrophisation et un atterrissement accélérés des plans d'eau et tourbières.

Prairies de fauche et pâturages

- maintenir la biodiversité floristique des pelouses et des zones humides ;
- diminuer le lessivage des éléments fertilisants vers les tourbières et plans d'eau (éviter une eutrophisation accélérée, une modification du pH, de la composition floristique de la tourbière).
- adapter les modes de gestion pastorale lorsque nécessaire
- extensifier les pratiques sur les bassins versants des tourbières

Tourbières

- mieux connaître les tourbières
- gérer certaines tourbières par un usage adéquat;
- favorisant la diversité végétale et animale, les habitats et espèces d'intérêt communautaire ;
- remettre en état la tourbière du Greil-Rascoupet après exploitation ;
- enlever les dépôts à proximité des tourbières.

Plans d'eau

- éviter les vidanges de plans d'eau ;
- limiter l'assec à la période hivernale si réalisation;
- maîtriser la végétation des plans d'eau par le faucardage.

Espèces

- Améliorer la connaissance
- gestion conservatoire des espèces

Forêts

- proscrire tout passage en zone humide lors des travaux forestiers
- mise en place de zone tampon lorsque nécessaire
- débarder par traction animale (cheval) depuis la lisière jusqu'à la piste de desserte principale ;
- limiter l'enrésinement



SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne :

<http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r316.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

Site des services de l'Etat du Cantal :

<http://www.cantal.gouv.fr/zsc-tourbieres-et-zones-humides-du-a877.html>

SOURCES

Opérateur : PNR des Volcans d'Auvergne

Document d'objectifs « Site FR8301056 « Tourbières du nord-est cantalien » - 2013

Danton, Ph., Baffray, M., 1996. Inventaire des plantes protégées en France. Nathan, 294 p.

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

Version mai 2014

